

Prof Rose-Marie Belle ANTOINE, Doyenne, Faculté de Droit, Université des Antilles, Trinidad & Tobago

Rose-Marie Belle Antoine est Doyenne de la Faculté de Droit et Professeur de Droit fiscal extraterritorial et Droit du travail à l'Université des Antilles. Elle est avocate, chercheuse primée, militante et consultante juridique internationales. Elle a également occupé plusieurs postes officiels : présidente de la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme (OEA) à Washington ; Rapporteuse sur les Personnes d'origine africaine et sur les Peuples indigènes de l'OEA ; présidente de l'Unité des Droits économiques, culturels et sociaux de l'OEA ; présidente de la Commission de la CARICOM sur le VIH et la Migration. Elle est actuellement présidente de la Commission régionale de la CARICOM sur la Dépenalisation de la marijuana et de l'Association pour le Planning familial de Trinidad et Tobago. Elle est Docteure en droit de l'Université d'Oxford, Master en Droit de Cambridge et titulaire de certificats en Droit international des Droits humains de l'Institut international des Droits de l'Homme de Strasbourg. Elle a été conseillère de tous les gouvernements des Caraïbes, du Royaume-Uni, du Venezuela, des Etats-Unis et du Canada ainsi que d'institutions judiciaires ou d'organisations internationales (UE, OEA, BIAD, Banque mondiale, CBD, CARICOM, OECO, UNICEF, OIT, UNIFEM, CAREC, PANCAP, UNAIDS et UNDCP. Elle est l'auteure de législations et de rapports dans divers domaines tels que le droit public, les droits humains, la santé publique, le droit fiscal et du travail.